



**L.C.E.**  
**ANGLAIS**

*Langues et Cultures  
Européennes*

Welcome

---

LCE ANGLAIS AU COLLÈGE  
DU VUACHE

# Présentation de l'option LCE Anglais

---

L'option Anglais LCE est proposée aux élèves du collège de la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Tous les élèves peuvent se porter candidats mais **les places sont limitées**.

Les élèves suivent **une heure d'anglais par semaine (5<sup>e</sup>) puis deux heures d'anglais par semaine (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)** en plus des 3 heures d'anglais imposées par les programmes.

Cette option facultative vise un **renforcement linguistique et culturel**.

Un effort est également porté sur **l'expression orale**. L'enseignement de LCE est l'opportunité pour les élèves de développer leur appétence pour l'oral mais aussi de favoriser l'acquisition de savoirs, de savoir-être et d'adopter des attitudes et habitudes propices à une future autonomie en situation authentique et d'immersion.

Par ailleurs, la participation à l'option LCE au collège peut également encourager certains élèves à postuler pour des sections de baccalauréats binationaux ou à des **classes « euro » après la 3<sup>e</sup>**, et **accroît leurs chances d'y être admis**.

**L'effectif cible du groupe de LCE est autour de 20 élèves** pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles, et favoriser les interactions entre les élèves et avec l'enseignant. Si les demandes d'inscription dépassent le nombre de places disponibles, des entretiens individuels sont mis en place. L'entretien vise à s'assurer de la **motivation personnelle de l'élève**, de vérifier sa compréhension des **attentes de la LCE**, de tester le niveau de compréhension et d'expression de l'élève en anglais et de répondre aux questions éventuelles.

## Concrètement au collège...

---

Option choisie en fin de 6<sup>ème</sup>

La LCE s'adresse à tous les élèves du moment qu'ils sont volontaires, curieux, motivés, impliqués, et autonomes dans leur travail et le travail en groupes.

Engagement jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup>

Une préparation plus approfondie encore aux attendus du lycée, notamment pour ceux qui souhaitent poursuivre dans une section euro ou suivre les options LLCER.

1h puis 2h en plus dans l'emploi du temps (et du travail personnel)

1h puis 2h dans l'emploi du temps et du travail personnel en plus. L'élève doit donc être en mesure de suivre cette option sans se mettre en difficulté dans les autres enseignements.

Ce n'est pas...

Une prolongation du cours d'anglais, du soutien en anglais, un lieu de retrouvailles avec les amis d'autres classes.

## L'organisation des cours en LCE et un aperçu du programme en 4<sup>ème</sup>

---

- Le format du cours d'anglais LCE est différent du cours d'anglais LV1. L'approche est différente, plus axée sur la culture anglophone, les connaissances et l'histoire du monde anglo-saxon et la communication orale.
- Un livre à lire et à présenter au cours de l'année portant sur le thème étudié.
- Un article de presse à présenter au cours de l'année.
- Beaucoup de travaux en groupes (coopération/collaboration et autonomie dans le travail).
- Des saynètes pour prendre des automatismes à l'oral.
- Des débats/discussions pour améliorer son oral en anglais.
- Une utilisation élargie du numérique (escape game, Blooket, Live webcam, videoconference, ...).
- Exemple de thème étudié en 4<sup>ème</sup> :
  - The American dream: The American success story or the great American experiment?
  - Examples: The Underground Railroad, The Roaring Twenties & The Great Gatsby, The Civil Rights Movement

## La LCE, pourquoi?

---

Gagner en confiance notamment à l'oral

Consolider ses acquis en anglais

Progresser dans les compétences en anglais (EOC et EOI)

Développer ses capacités de collaboration dans le travail en groupes

Gagner en autonomie dans le travail personnel

Développer ses connaissances du monde anglo-saxon

Un point positif pour l'orientation au lycée (euro, LLCER,...)

## Profils attendus en LCE

---

- **La capacité de l'élève à suivre une option**

*Il est déconseillé à un élève en difficulté en 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>, qui a du mal à bien suivre tous les cours, de s'inscrire à une option lui rajoutant 2 heures de cours en plus par semaine. Les cours de LCE ne sont plus facultatifs à partir du moment où l'on a choisi l'option.*

- **La motivation et l'implication de l'élève en classe et dans ses apprentissages**

*Il s'agit d'un enseignement additionnel. La LCE est déconseillée pour un élève qui manque de motivation et d'implication dans les enseignements obligatoires en 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>. Le niveau est bien sûr plus élevé, et il faut donc fournir davantage d'efforts.*

- **La capacité à travailler de façon autonome**

*Même si cette compétence est travaillée au sein des cours de LCE, les élèves qui s'engagent dans cette option doivent faire preuve d'une certaine autonomie pour être en situation de réussite lors des tâches et travaux proposés. En effet les élèves seront régulièrement amenés à devoir préparer des présentations, des dialogues, des saynètes pour ensuite les présenter en classe.*

- **La capacité à prendre la parole en public**

*C'est également une compétence travaillée lors des cours de LCE, mais les élèves qui s'engagent dans cette option doivent être à l'aise avec le fait de parler devant leurs camarades et le professeur (présentations obligatoires). Les élèves seront régulièrement amenés à devoir présenter des exposés, des dialogues, ou des saynètes devant la classe.*